

POUR QUI ?

Tout public

Différentes possibilités de suivre la formation :

- contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans + cas particuliers)
- contrat de professionnalisation (+ de 30 ans)
- sous statut de stagiaire de la formation professionnelle avec financement adéquat

DURÉE

- de 6 mois à 1an
- Durée moyenne au CFA environ 420 heures

PRÉ REQUIS

Français niveau B1

Des connaissances sur les outils numériques sont requises.

COÛT DE LA FORMATION

Des prises en charge sont possibles (France Travail, CPF, OPCO,...).

LIEU DE FORMATION

CFA BTP Moselle

à Montigny-lès-Metz

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Durée totale de l'épreuve : 15h50min
- Evaluation des acquis en cours de formation
- Délibération du jury sur la base du dossier Professionnel

MODALITÉ DE LA FORMATION

Formation multimodale

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel délivré par le Ministère du travail de niveau 3 (CAP/BEP) de peintre façadier itéiste

Le peintre façadier itéiste exécute les travaux de finition extérieure sur des ouvrages constituant les façades des bâtiments, il utilise le plus souvent des échafaudages fixes ou roulants.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C
- Réaliser des travaux d'imperméabilisation sur des façades à rénover
- Réaliser des travaux d'isolation thermique extérieure filière humide avec une finition en enduit mince et épais

PROGRAMME DE FORMATION

LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Module 1

- Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser
- Réaliser des travaux de peinture film mince de classe D2 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C
- Mettre en œuvre des revêtements de peinture épais et semi-épais de classe D3 sur des ouvrages neufs ou à rénover, en qualité de finition C
- Réaliser des travaux extérieurs de peinture sur des supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover, en qualité de finition B

Module 2

- Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser
- Mettre en œuvre des systèmes d'imperméabilité de classes I1 à I4
- Réaliser l'étanchéité de supports horizontaux de type balcon ou similaire

Module 3

- Monter et démonter des échafaudages, fixes de pieds et roulants, et savoir les utiliser
- Réaliser une isolation thermique extérieure par collage de panneaux isolants avec une finition enduit mince organique
- Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants avec une finition enduit mince minéral
- Réaliser une isolation thermique extérieure par calage/chevillage de panneaux isolants avec en finition un enduit hydraulique projeté
- Entretenir et rénover d'anciens systèmes d'isolation thermique extérieure avec une finition enduit mince

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

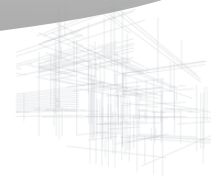
Ouvrier professionnel peintre en bâtiment., ouvrier d'entretien peintre, applicateur d'étanchéité, monteur en échafaudages, peintre enduiseur

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Travailler, coopérer au sein d'un collectif et organiser ses actions et respecter des règles et des procédures

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application...)



ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation d'acquis,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate.

CONTACT

Tel : **03 87 63 02 43**

Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

TITRE PROFESSIONNEL

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Éducation).

CERTIFICATION

Le titre professionnel est délivré après la validation de l'ensemble des types d'activités qui le composent. Cependant, une validation partielle est possible : en obtenant une ou plusieurs types d'activités, un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant est attribué. Une fois un CCP acquis, il est possible de passer les CCP restants afin d'obtenir le titre professionnel complet, sous réserve du respect de sa durée de validité.

